

# MISE EN OEUVRE

## 1. Selection des critères de résilience pertinents :

Tous les critères de résilience du tableau ne sont pas forcément pertinents dans la problématique étudiée. Le groupe de travail commence par définir ceux qui seront pris en compte.

## 2. Attribution d'un coefficient :

Les critères de résilience pertinents dans la problématique étudiée sont pondérés par un coefficient en fonction de l'importance que l'on veut donner à ce critère dans la décision qui sera prise.

## 3. Débat, discussion, montée en compétence, approfondissement de la problématique :

Chaque critère est une porte d'entrée différente dans la problématique étudiée, et sera approfondi jusqu'à ce que les membres du groupe de travail aient acquis suffisamment d'expertise pour passer à l'étape suivante ! Cette phase peut nécessiter l'intervention d'agents, de techniciens, de professionnels, etc ...

## 4. Notation pondérée

Chaque membre du groupe de travail va attribuer une note par critère au projet. Cette note va ensuite être multipliée par le coefficient défini précédemment.

## 5. Note globale

La somme des notes pondérées obtenues à chaque critère est additionnée et constitue la note globale du projet.

*LE CONSEIL MUNICIPAL PEUT  
PRENDRE UNE DÉCISION ÉCLAIRÉE  
ET OBJECTIVE !*

**DEVENEZ VIP !**

RDV à l'accueil en Mairie ou sur  
[www.commune-de-plesse.com](http://www.commune-de-plesse.com)